

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

Rassemblés par JNE

IL S'APPROCHE D'UN ENFANT QUI JOUE SUR SON VÉLO ET LUI TIRE UNE BALLE DANS LA TÊTE

À Wilson (États-Unis), un enfant de 5 ans jouait devant sa maison sur son vélo avec ses sœurs, âgées de 7 et 8 ans. Soudain, un homme s'est approché de lui, a pointé une arme sur sa tête et appuyé sur la détente. Touché par une balle en pleine tête, le petit Cannon est mort sur le coup. En apercevant l'individu, "ma première réaction a été : il joue avec les enfants", a déclaré une voisine. "Pendant une seconde, je me suis dit que ça ne pouvait pas arriver, que ça ne pouvait pas être possible. Les gens ne courent pas dans les rues pour tuer des enfants", a ajouté cette dernière. L'assassin a ensuite pris la fuite en montant dans un Toyota Corolla 2019. Darius Sessoms, 25 ans, a été interpellé le lendemain dans une maison à Goldsboro. On ignore pour l'instant les raisons de son geste. Sessoms vivait à proximité de la famille de la victime.

UN CADAVRE MOMIFIÉ DÉCOUVERT SUR UN TERRAIN VAGUE

Un cadavre momifié a été retrouvé sur un terrain vague à Metz (France). C'est un riverain, incommodé par l'odeur, et des ouvriers travaillant sur un chantier situé en contrebas du terrain qui ont fait la macabre découverte. La victime était de sexe masculin. Pour l'instant, elle n'a pas été identifiée et on ignore les causes de sa mort. Le décès remonterait à plusieurs mois. Une autopsie sera pratiquée dans les prochains jours. La sûreté départementale a été chargée de l'enquête.

UN OCTOGÉNAIRE MEURT D'UNE CRISE CARDIAQUE DANS UN SUPERMARCHÉ

Dans un petit supermarché de Boulogne-Billancourt (France), un client, âgé de 40 ans, s'agaçait de la lenteur du retraité qui se trouvait devant lui. Fou de rage, il a poussé l'homme de 86 ans, qui se déplaçait avec une canne. L'octogénaire est tombé au sol mais a réussi à se relever, avant de s'effondrer, victime d'une crise cardiaque. Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater son décès malgré leurs tentatives de réanimation. Le quadragénaire a été interpellé et placé en garde à vue pour violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Un enseignant meurt en forêt dans le Woleu

ENA
Libreville/Gabon

UN drame s'est produit derrière la zone dite Afap-Avion, dans le village Bikogo, à quelques kilomètres d'Oyem, dans le département du Woleu. Très tôt dans la matinée ce samedi 22 août 2020, Flavien Nguema Evouna, professeur de sciences physiques au lycée d'État Richard Nguema-Bekale d'Oyem, se rend en forêt pour un abattage et une petite partie de chasse. Mais, un peu plus tard dans la journée, d'autres habitants s'adonnant à des activités agricoles dans cette partie de la forêt ont la désagréable surprise de le trouver gisant dans une mare de sang, sous la branche d'un arbre. L'on pense que, vu la position de cette branche sur son corps, le contact avec cet objet pourrait avoir été fatal à Nguema Evouna. Sauf que jusque-là, on n'arrive pas à bien déterminer si c'est la tête qui a été touchée ou une autre partie vitale du corps.

Tous les habitants du village Bikogo ont accouru sur la scène pour découvrir que celui qu'ils ont vu entrer en forêt peu de temps seulement auparavant, vient accidentellement de les quitter. C'était la consternation... Et des interrogations, du genre : " Professeur au lycée d'État, que faisait-il ici au village alors que l'heure est au baccalauréat ? " Après tout, " Peut-être qu'il n'a pas été retenu pour cet examen ", semblaient déduire d'aucuns... Sur les circonstances de l'accident également, des questionnements ont été entendus : " D'où venait cette branche à ce moment précis de son passage ? ". " Est-ce que c'est lui-même qui abattait l'arbre et que la branche a cédé pour lui tomber dessus ? ". Reste à savoir si cette branche était verte ou sèche pour se détacher aussi facilement, comme l'a fait observer l'un des frères du défunt. Et un autre de penser à une simu-

lation d'accident d'abattage : " Peut-être qu'on l'a tué et laissé croire à un accident... "

Avec ce décès accidentel, cette région d'Afap-Avion devient de plus en plus dangereuse, en raison des personnes qui périssent à cet endroit dans des circonstances mystérieuses. Il y a quelques années, un autre habitant, Jean-Baptiste Bibang bi Evouna, parti en forêt, y avait trouvé également la mort dans des conditions quasi similaires, sans que l'on sache exactement ce qui s'était passé exactement. Les autorités judiciaires d'Oyem qui se sont rendues sur le lieu du drame ont ouvert une enquête pour savoir de quoi est mort précisément Flavien Nguema Evouna.



Photo : Antoine Essome Ndongo

Flavien Nguema Evouna était professeur de physiques.

La représentante d'une société chinoise écroulée à Mouila

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

UNE ressortissante chinoise, Emilie He Lemei, est sous mandat de dépôt à la prison centrale de Mouila depuis le vendredi 21 août 2020 pour "vol des scellés et destruction des biens". D'après une source autorisée, dame He Lemei, représentante de la société chinoise Zhong Peng Bois du Gabon (ZPB-Gabon), implantée à Sindara, dans le département de Tsamba-Magotsi, se serait présentée le 10 janvier 2020 au tribunal de première instance de Mouila, accompagnée de son conseil, pour solliciter la saisie à titre conservatoire d'un bull et d'un chargeur détenus par l'exploitant forestier Pamphile Mourambou, en garantie de paiement, selon les clauses d'un contrat signé le 19 novembre 2018 à titre onéreux entre les deux opérateurs.

Ledit contrat portait sur l'achat, par sieur Mourambou, des deux engins cités ci-dessus.

Il se trouve que l'une des clauses de cet accord indiquait que ce dernier s'engageait à solder sa dette dans la période allant du 30 avril au 15 octobre 2019. Ce, après avoir réglé plus de la moitié du montant de la facture. Sauf que ses activités ayant périçité, Mourambou ne peut plus honorer ses engagements auprès de la société ZPB-Gabon qui, pour rentrer dans ses fonds, décide alors d'ester en justice. C'est ainsi que le président du tribunal de Mouila a pris une ordonnance autorisant la saisie du bull et du chargeur querellés ainsi que leur mise sous scellés à Sindara. Mais, contre toute attente, Emilie He Lemei se serait permise d'enfreindre la loi, en brisant les scellés pour récupérer les deux engins et les mettre en exploitation. Qui plus est, pendant que le bull



Photo : BOTOUNOU

Emilie médite en ce moment sur son sort en prison.

effectuait des travaux sur son chantier, son moteur subira des dommages.

Dès que Mourambou a appris que son associée a agi sans l'autorisation de la justice, il a, à son tour, saisi le tribunal pour constater cet état de fait. Aussi, la ressortissante chinoise a-t-elle été interpellée et placée en détention préventive au pénitencier de Mouila.